

*Eclaireuses Eclaireurs
Israélites de France*

CONSEIL NATIONAL 81
MOTIONS DU C.N. 81



INTRODUCTION

Encore un C.N. terminé assureront quelques-uns! Mais il n'y a rien de plus dissemblable que deux conseils nationaux. Et celui qui s'est tenu les 1, 2, 3 Novembre 1981, à Chardonnay a ses caractéristiques propres.

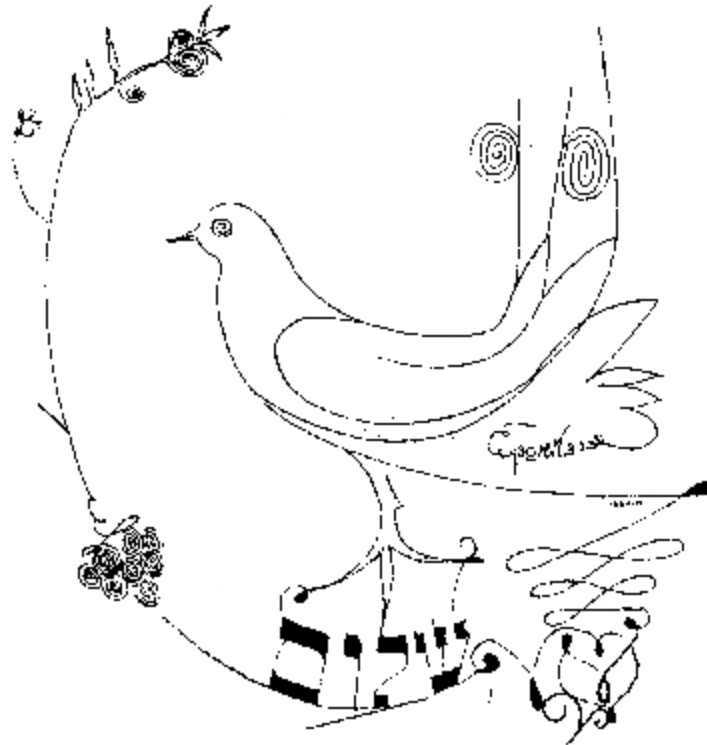
Tout d'abord, la confrontation/échange des idées et des expériences a concrétisé le sentiment que nous avons d'un renforcement du mouvement, et surtout, de l'intérêt grandissant des animatrices et des animateurs par la vie des E.I. La vision globale du mouvement national y était.

Ensuite, on a pu constater, de par l'intérêt qu'ont suscité les commissions, que les thèmes choisis correspondaient réellement aux préoccupations des responsables du mouvement.

Enfin, les objectifs fixés ont été, pour la plupart, atteints: si personne n'est reparti du C.N. avec les idées définitivement fixées, les grandes orientations ont cependant été tracées et c'est l'essentiel: aucune des grandes interrogations auxquelles nous étions confrontées ne devait trouver son issue dans des "recettes" ou autres remèdes miracles.

Assurément, cette brochure ne pourra restituer la richesse de certains débats auxquels nous avons assistés. Mais les textes qui suivent doivent désormais être des références, le témoignage d'un engagement collectif du mouvement.

Et n'oublions pas que si les lignes directrices de notre action à venir existent, il reste à les traduire dans la réalité... Et ce n'est pas le plus simple...



LE C.N. AVOTE

Les membres du Conseil National répartis en 4 commissions de travail sont venus pour donner le condensé de leurs travaux comme suit:

1 IDENTITE E.I.

Président de la Commission: REMY METZGER

Après un échange de vues et diverses observations et commentaires, il a été procédé au vote. Les résultats de ce vote sont les suivants:

Pour : 83
Contre : 1
Abstentions : 15

2 SENSIBILISATION, MOTIVATION ET ENGAGEMENT AU SEIN D'UN MOUVEMENT DE JEUNESSE "SCOUT"

Président de la Commission: ALAIN LUXEMBOURG

Après un échange de vues et diverses observations et commentaires, il a été procédé au vote. Les résultats de ce vote sont les suivants:

Pour : 57
Contre : 4
Abstentions : 22
Blancs ou nuls : 2

3 DEFIS POUR L'AVENIR

Président de la Commission: PAUL SIDOUN

Après un échange de vues et diverses observations et commentaires, il a été procédé au vote. Les résultats de ce vote sont les suivants:

1. PLACE DE LA FEMME DANS LE MOUVEMENT

Pour : 54
Contre : 14
Abstentions : 17
Blancs ou nuls : 1

2. ENGAGEMENT

Pour : 51
Contre : 14
Abstentions : 15
Blancs ou nuls : 5

LA COMMUNAUTE, ISRAEL:

Présidente de la Commission: **BABETH HABIB**

Après un échange de vues et diverses observations et commentaires, il a été procédé au vote. Les résultats de ce vote sont les suivants:

LES E.I. FACE A ... ISRAEL

Pour : 76
Contre : 1
Abstentions : 6
Blancs ou nuls : 2

LES E.I. FACE A ... LA COMMUNAUTE

Pour : 79
Contre : 1
Abstentions : 3
Blancs ou nuls : 2



IDENTITE E.I.

Nous constatons que de nombreux jeunes promus à des fonctions de responsabilité, méconnaissent les buts et les méthodes de notre mouvement. Afin de conserver leur identité, les E.i. se doivent d'être plus rigoureux dans leur vécu quotidien.

Cette rigueur, c'est chez les animateurs qu'il faut la rechercher, eux qui sont le moteur et le reflet du mouvement.

C'est par une attitude exemplaire que ces animateurs seront à même de transmettre aux générations à venir l'idéal scout et juif. Il semble donc nécessaire pour ces animateurs de pouvoir se référer à un document de base précisant leurs responsabilités et leurs devoirs à l'égard du mouvement.

Nous demandons aux équipes d'animation et de réflexion du mouvement de réaliser ce document qui sera systématiquement remis à toute personne ayant une responsabilité ou susceptible de la prendre.

Nous souhaitons que ce document comporte les chapitres suivants:

- Présentation des E.i.
- Centralité de la loi.
- Respect de l'association.
- Application des valeurs et méthodes du scoutisme.
- Rôle essentiel de l'animateur (c'est-à-dire présence régulière dans les activités y compris le camp d'été, rigueur dans tous les aspects de l'animation: qu'ils soient pédagogiques, psychologiques, administratifs, financiers ou matériels).
- Formation.
- Transmission des connaissances acquises.
- Exemplarité dans toutes les activités du mouvement.
- Responsabilité sur le devenir des E.i.

Dans un souci d'efficacité, il est indispensable que ce document serve de point de départ à une réflexion, à un dialogue aboutissant à un véritable engagement de l'animateur au sein du mouvement.

Nous insistons sur l'urgence de cette réalisation.



Les E.i. face à Israël

L'approche d'Israël revêt deux aspects d'importance inégale au sein du mouvement.

L'ASPECT THEORIQUE

- Il apparaît largement dans les activités par le biais d'un judaïsme vécu.
- Il est aussi abordé directement au cours d'activités telles que le chant, les danses folkloriques, les oupanim, les jeux et les ateliers d'information.
- Un manque s'est fait sentir à propos des connaissances des animateurs sur Israël.
- Il serait donc nécessaire de combler cette lacune par l'intermédiaire de fiches techniques, de textes d'information dans le bulletin etc...
- De plus, il est fortement recommandé aux animateurs de faire un effort quant à leur culture personnelle.

L'ASPECT PRATIQUE

- Il a été jusqu'à présent délaissé (hormis les voyages en Israël qui n'avaient cependant pas forcément un caractère E.i.).
- C'est pourquoi il est demandé de multiplier les moyens d'aborder Israël de manière plus pratique.

CONCRETEMENT

À un niveau des animateurs

- Il est demandé la création d'une harchara E.i. Ainsi les personnes désirant faire leur alyah auront de nouvelles possibilités. (Le Mahon étant la seule jusqu'à aujourd'hui).
La Harchara n'a pas pour but de susciter des alyot mais de leur permettre de se réaliser dans un cadre E.i.
Poursuite et renforcement de l'action entreprise depuis des années à Yavné.
- Diversification des systèmes de volontariat (pendant les périodes de vacances ou durant les stages).
- Maintien d'un contact avec les E.i. vivant en Israël et soutien de leur action en vue de la création d'un mouvement E.i. en Israël par le biais d'une liaison soutenue par les instances nationales.
- Installation en Israël d'une auberge de jeunesse E.i. ou d'un centre d'accueil typiquement E.i.

À un niveau des enfants

- Création de liens concrets avec des Israéliens de leur âge, par l'intermédiaire de correspondance, de camps etc...

N.B. DESIR DE CERTAINS ANIMATEURS

- Supplément dans la Loi E.i.
"L'E.i. doit s'efforcer de découvrir l'histoire et les réalités du peuple juif".

Les E.i. face à la Communauté

Dans une communauté menacée par l'assimilation, dans laquelle les E.i. sont perçus comme un mouvement pratiquant un "gardienage d'enfants", nous nous devons de réfléchir nos rôles et fonctions dans cette communauté et d'y renforcer notre engagement.

Un meilleur engagement des E.i. qui ne sera en aucun cas sur le compte de leur action éducative au sein de la communauté, passe par une meilleure connaissance de celle-ci, de ses structures et de ses objectifs.

Cette connaissance suppose:

- La réalisation au niveau national, régional et local, d'enquêtes sur les conditions favorables au développement des implantations existantes, et à la création de nouvelles implantations dans des communautés non organisées.
- La familiarisation des responsables de tous niveaux avec les institutions communautaires, en vue de l'exploitation de leurs moyens.
- Le souci de présenter à la communauté les réalisations E.i., et de veiller à assurer une information continue sur les objectifs du mouvement. Dans cette information, l'accent sera particulièrement mis sur les valeurs du Scoutisme Juif qui est le nôtre. L'image de marque des E.i. s'en trouvera ainsi précisé.
- La reprise au sein des E.i. (notamment au niveau des camps de formation et des équipes nationales) des grands débats qui secouent la communauté, cela dans le but de mieux intéresser les responsables et de leur faire prendre part à des actions communautaires d'intérêt général. Ces actions seront valorisées par un contact serré avec les anciens E.i. occupant des postes dans les organismes.

Pour faciliter la mise en application des 4 propositions ci-dessus nous demandons que:

- Les groupes locaux s'efforcent d'assurer une participation active au sein des différents organismes juifs.
- Que soient créés des postes de permanents ou demi-permanents régionaux chargés sur des périodes variant de 3 à 12 mois, de la création de nouveaux groupes locaux, ou de la restructuration des groupes en difficulté.
- Que l'équipe nationale d'animation veuille à réaliser des fiches techniques sur les institutions communautaires, ainsi qu'à diffuser dans les publications adressées aux cadres les renseignements sur leurs actions.
- Les responsables locaux entretiennent des relations avec des représentants de la communauté, cela pour mieux accentuer l'importance de l'action des E.i.

Les E.i. s'efforceront d'être tant au niveau national que local un élément moteur dans la communauté. Leur contribution, conforme au caractère pluraliste du mouvement, s'inscrira dans un effort d'ouverture à la communauté. Une attention particulière, préservera cet effort de toute tentative de récupération, d'où qu'elle vienne.

Défis pour l'Avenir

Place de la Femme dans le Mouvement

Un des grands problèmes galvaudés par la sur-information est celui de la position de la femme dans la société.

Il est indispensable, voire urgent que:

- Les membres féminins des E. E. I. F. n'acceptent plus ce "statut" dévalorisé et, qu'enfin elles se prennent en charge.
- Que dans le cadre de la vie E. i., elles puissent s'exprimer, s'affirmer, certes en tant que femme mais surtout en tant qu'individu et ce, dans un respect mutuel.

Pour mener cela à terme il est urgent: qu'une action par la formation soit réalisée:

- La création d'un vecteur coéducation qui aura pour but d'insister sur les rôles complémentaires de l'animatrice et de l'animateur.
- De veiller à la juste répartition des responsabilités au sein du mouvement, en fonction des seules compétences et qualités de ses membres.



Défis pour l'Avenir

Engagement

Les sollicitations dans la société continuent d'être pratiquement les mêmes: la liberté, le racisme, la faim dans le monde... L'information massive sur ces problèmes conduit aujourd'hui à un engourdissement des esprits. La litanie habituelle des catastrophes mondiales ne produit plus guère, de nos jours, qu'un émoi passager. Il en résulte une information gargantuesque dont le fruit est la "BOF GENERATION".

La passivité de celle-ci, témoin bouleversé mais inerte, s'étend maintenant aux groupes aussi bien chez les enfants, que chez les cadres. La perte de la faculté de faire déboucher une information sur une action et le recours à la critique stérile, plutôt qu'à celle commandée par un esprit critique constructif, c'est ce mouvement que nous voulons renverser.

Pour cela, nous devons mettre en place une véritable "rééducation" qui commencera déjà à la Branche Cadette. Elle envisagera une relecture des méthodes B.C., B.M., Pif.

Ainsi la Promesse, la Loi, la prise de responsabilité, et le déroulement des activités sous forme de projets menés jusqu'à leur terme, devront être des éléments de cette pédagogie de l'engagement (cf. commission "Motivation et engagement").

Cette pédagogie ne sera complète que si les animateurs de ces enfants se hissent eux aussi hors de cette génération à travers le schéma suivant:

- Effort et stimulation à un engagement personnel des animateurs autour des thèmes tels que ceux des Droits de l'homme, du Racisme, de la Défense des libertés...
- Par des engagements ponctuels du mouvement dans son ensemble, engagement décidé et contrôlé par un C.U.P. (Comité d'Urgence Politique) composé d'un nombre restreint de membres représentatifs.

Une interaction s'installera entre les deux points précédents:

- Le Q.G. pourra intervenir afin de réajuster des initiatives locales qui sortiraient du cadre des grandes options du mouvement.
- De même, un groupe local pourra saisir le C.U.P. sur des problèmes régionaux pour leur donner une résonance nationale.

Amendement adopté à la commission ci-dessus:

Il semble nécessaire que la structure du C.U.P. ne forme pas une structure et organigramme parallèle à celui du mouvement, afin d'éviter tout conflit interne; aussi bien la détermination des structures du C.U.P. que la nomination et le renouvellement de ses membres sont à soumettre à l'organigramme et aux institutions du mouvement.



SENSIBILISATION, MOTIVATION ET ENGAGEMENT AU SEIN D'UN MOUVEMENT DE JEUNESSE "SCOUT"

Trois axes principaux ont retenu l'attention de la commission: progression, formation et conscience d'appartenir à un mouvement national.

1. PROGRESSION

En ce qui concerne la progression, la commission note que c'est l'un des premiers moyens de motivation que nous pouvons utiliser, notamment par la valorisation qu'elle suppose; au cours de cette progression à travers le mouvement, des valeurs spécifiques aux E. i. (cf. commission "Identité E. i.") sont transmises et sont plus profondément à l'origine de notre attachement au mouvement. En conséquence, la commission demande que la progression E. i., reformulée depuis peu en ce qui concerne la progression des connaissances, soit intégrée de façon claire aux méthodes de branches et que tous les moyens soient mis en évidence pour qu'elle puisse être utilisée rapidement dans tous les groupes locaux.

2. FORMATION

D'autre part, la commission a observé que la progression (qui s'accompagne de prise de responsabilité croissante) s'arrête trop souvent à la branche perspective où les ex-éclaireurs se retrouvent brusquement sans responsabilités; cette absence de responsabilité doit être compensée par un enrichissement personnel et une formation efficace qui préparent à l'animation.

Or, l'animateur étant le premier formateur au niveau de son unité, il doit être capable:

- D'une part, et avant tout, d'assurer son "autoformation" d'au moins deux façons sur le plan local:
- En ayant un regard critique sur les activités, au jour le jour (exemple: évaluation en maîtrise d'une sortie, de la préparation à la réalisation et à la conclusion);
- En étant capable de chercher par lui-même ses propres sources de connaissance.
- D'autre part, il devrait pouvoir suivre des camps de formation de niveaux différents et conçus de façon cohérente, ce qui implique la définition de niveaux de formation.

3. CONSCIENCE DU MOUVEMENT NATIONAL

Ainsi, la progression intéresse aussi l'animateur: l'autoformation et les camps de formation se complètent et leur association permet de combler le fossé constaté entre la théorie (ce qui est enseigné en camp de formation) et la pratique, et de concilier la nécessité d'acquérir des connaissances et des techniques et celle de prendre conscience de la transmission des valeurs E. i.; à travers la progression (la formation comprend les deux).

En conséquence, la commission demande que tout soit mis en oeuvre pour que la formation débute dès les Perspectives, que soit encouragé l'effort "d'autoformation" des animateurs, et qu'un système cohérent et gradué de stages de formation soit mis en place.

La commission suggère enfin d'encourager les activités qui permettent à chacun de prendre conscience de l'appartenance à un mouvement national (rencontres entre groupes locaux, régionalisation...) et même international, ce qui ne peut que renforcer les motivations.

En conclusion, nous insistons sur la valeur de l'exemple donné à tous les niveaux, et qui témoigne de notre engagement au sein du mouvement.

Amendement adopté à la commission ci-dessus:

Possibilité de mettre en place des structures d'accueil pour canaliser et utiliser les "bonnes volontés", les capacités des personnes qui n'ont pas ou plus de statut officiel aux E.I.

